DOSSIER DE PRESSE

PRÉSENTATION DE LA MOBILITÉ NOUVELLE DANS L'AGGLOMÉRATION

© IRIZAR / Image non contractuelle

En 2019, le Tram'bus changera le visage de l'agglomération. Les bus qui circuleront sur les deux lignes seront 100 % électriques, non polluants, plus confortables. Ils ne génèreront pas de nuisances sonores ni environnementales. C'est là la volonté du Syndicat des Transports de l'Agglomération Côte Basque - Adour qui modernise son offre de transport en commun au travers de projets innovants comme le Tram'bus 0 % émission polluante. Pour la première fois en Europe, un véhicule 100 % électrique de 18 mètres de long, d'une capacité dépassant les 140 places, sera en effet mis en service. En parallèle, le Syndicat des Transports renouvelle également les systèmes de billettique.

20 DÉCEMBRE 2016

SOMMAIRE

1 LES ATOUTS DU PROJET DE SYSTÈME DE TRANSPORT ÉLECTRIQUE

- Système de transport électrique : le contexte
- Des Tram'bus de 18 mètres faits sur mesure : une première
- Système de transport électrique : comment ça marche ?
- Les atouts en matière environnementale
- Un design innovant
- Timing

2 LES ATOUTS DES NOUVEAUX SYSTÈMES DE TRANSPORT INTELLIGENT

- Les nouveautés en matière de billettique
- Les nouveautés en matière d'informations aux voyageurs

1 LES ATOUTS DU PROJET DE SYSTÈME DE TRANSPORT ÉLECTRIQUE

- Système de transport électrique : le contexte

Le Syndicat des Transports de l'Agglomération Côte basque - Adour s'est engagé dans la voie de la mobilité durable. Son projet de Transport Collectif en Site Propre de type Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), validé par le Grenelle de l'Environnement, vise à développer des moyens pour lutter contre le « tout voiture », inciter à de nouveaux comportements citoyens et répondre aux objectifs ambitieux du Plan Climat Energie Territorial de l'Agglomération, qui fixe des objectifs en matière de transition énergétique.

Ce projet de mobilité durable ne porte pas simplement sur l'achat d'un véhicule mais sur un « système de transport » complet novateur. Ce système de transport correspond à l'ensemble des éléments permettant d'assurer le fonctionnement des lignes de Tram'bus.

Le Syndicat des Transports de l'Agglomération Côte basque - Adour a fait le choix d'un véhicule de nouvelle génération cumulant les avantages du tramway (rapidité, ponctualité, régularité, accessibilité, confort), tout en conservant la souplesse des véhicules classiques thermiques ou hybrides (coûts d'infrastructure moindre, entrée en vigueur rapide, souplesse d'exploitation)

En plus de cumuler agilité et flexibilité, ce nouveau système de transport électrique n'émettra aucun polluant atmosphérique (véhicule à zéro émission). Pour autant, il ne s'agira pas d'un système de type trolley bus (aucune ligne aérienne de contact).

- Des bus de 18 mètres faits sur mesure : une première

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet de Tram'bus, une démarche a été initiée par le Syndicat des Transports courant 2016, en vue de l'acquisition de 18 bus à grande capacité et non polluants.

Le Syndicat a en effet lancé un dialogue compétitif auprès de constructeurs européens en vue de l'acquisition de matériel roulant zéro émission polluante pour le projet de Tram'bus. Un choix en cohérence avec les évolutions technologiques qui modifient aujourd'hui le paysage des transports publics et les attentes en matière de transition énergétique.

A l'issue d'une consultation de plusieurs mois, le groupe **IRIZAR** a été retenu pour produire des véhicules tout électriques de 18 mètres de long, pour une capacité dépassant les 140 places ainsi que toutes les infrastructures nécessaires à leur bon fonctionnement.

Il s'agit des premiers véhicules de ce type à l'échelle européenne. Des prototypes existent et sont actuellement testés dans certaines grandes capitales, mais, à ce jour, aucun réseau de transport citadin ne s'est jamais équipé de ce type de véhicules pour assurer la totalité d'une ligne de bus.

Le savez-vous ?
Le groupe IRIZAR, dont le siège social est basé à Ormaiztegi en Guipuzcoa, à une quarantaine de kilomètres au sud de Donostia, est l'entreprise mère d'un groupe d'entreprises leader dans le secteur des autobus et des autocars et une référence dans le domaine de l'électromobilité, de l'électronique, des communications (solutions ITS) et de la machinerie rotative. Il développe son activité dans cinq centres de production d'autocars et d'autobus et dans six autres compagnies en provenance de divers secteurs d'activité en Espagne. Le Groupe possède son Centre de R&D basé à Ormaiztegi, lequel mise à long terme sur le processus de recherche appliquée et le développement technologique de produits et de systèmes propres. IRIZAR, qui développe l'électrique depuis 2011, a déjà mis au point et construit des véhicules 100 % électrique : l'i2e. Ce bus de 12 mètres de long est en service à Donostia, Barcelone, Londres, Marseille, Bilbao et le sera prochainement dans la ville du Havre... Aujourd'hui, la société s'attelle à concevoir le bus électrique de 18 mètres de long pour le Syndicat des Transports. Une première.

- Système de transport électrique : comment ça marche ?

L'électricité embarquée nécessaire à la propulsion des véhicules est contenue dans des batteries de nouvelle génération. La recharge des Tram'bus sera assurée à chaque terminus, par des infrastructures dédiées de charge rapide (3 à 5 minutes).
La connexion entre le Tram'bus et la station de charge sera assurée par un système de pantographe, sorte de bras articulé niché sur le toit qui se connecte au système de charge.
Une recharge lente des bus sera également assurée la nuit, au dépôt, via un système novateur de charge intelligente.

D'un point de vue de l'exploitation, le véhicule sera aussi performant que des véhicules thermiques ou hybrides. De plus il intègre de nombreux systèmes de transport intelligent, dont notamment :

- un système de télédiagnostic et de supervision des bus et des chargeurs en temps réel ;
- un système embarqué de guidage et de positionnement automatique des véhicules aux stations de charge ;
- un système de récupération d'énergie au freinage ;
- des connectiques USB pour la recharge d'appareils électroniques, ainsi qu'un wifi embarqué pour disposer d'une connexion internet à tout moment à destination des passagers.

- Les atouts en matière environnementale

La question environnementale a été intégrée dès la phase amont de conception des véhicules. Ces derniers font l'objet d'une analyse de cycle de vie, et un travail est en cours afin d'optimiser le recyclage des matériaux du véhicule et de ses batteries.

Du fait de sa motorisation le véhicule n'émet aucun polluant atmosphérique (véhicule à zéro émission). Il pourra d'ailleurs être choisi une alimentation en électricité verte.

Sur le territoire, le secteur de la mobilité est l'un des principaux consommateurs d'énergie, émetteur de gaz à effets de serre, et émetteurs de polluants atmosphériques (notamment les NOx et particules fines). La part prégnante des voitures individuelles thermiques dans les déplacements contribue de surcroît à la dépendance énergétique du territoire, du point de vue des importations énergétiques et notamment des énergies fossiles. Avec une offre attractive et performante, à haut niveau de service, le Syndicat entend inverser la tendance.

- Un design innovant

Le caractère innovant du projet passe également par son design unique, se rapprochant fortement de celui d'un tram, avec un « nez » fortement arrondi. Afin de faciliter l'éclairage naturel à l'intérieur du véhicule, les surfaces des parois vitrées seront maximisées. La mise en place de « caches-roues » permet de lisser la forme du véhicule.

- Timing

A la demande du Syndicat des Transports de l'Agglomération Côte Basque - Adour, le premier travail engagé sera une phase de spécifications et de définition du véhicule tête de série.
Dans ce cadre, un groupe de travail réunissant élus et techniciens sera mis en place afin d'engager le travail sur l'ensemble des ajustements identifiés dans le cahier des charges (aménagements intérieurs / design,…)
Ces nouveaux bus 100 % électriques seront mis en exploitation en juin 2019.

2017 : mise au point définitive du véhicule.
2018 : fabrication du premier véhicule, installation des infrastructures de charge.
2019 : livraison de la série de véhicules et mise en exploitation de la ligne.

2 LES ATOUTS DES NOUVEAUX SYSTÈMES DE TRANSPORT INTELLIGENT

- Les nouveautés en matière de billettique

Un système de transport intelligent sera déployé sur l'ensemble du réseau. Innovant, ce système sera adapté aux évolutions technologiques afin de garantir une plus grande fluidité, une meilleure accessibilité au réseau. Dans le cadre de ce système de transport connecté, le système billettique sera renouvelé afin de faciliter l'usage et d'encourager les usagers occasionnels à devenir réguliers notamment au travers des avancées suivantes :

- abandon du magnétique au profit du **tout sans contact** avec l'utilisation de tickets et de cartes sans contact **rechargeables,**
- **interopérabilité** des titres au niveau régional, départemental et **transfrontalier (carte MUGI)**,
- vente à distance avec mise en place d'une **boutique en ligne** adaptée aux nouveaux usages,
- vente de titres sur les quais par la mise en place de **Distributeurs Automatiques dédiés**,

- validation des titres de transport sur les quais pour **un gain de temps**,
- prise en compte des **nouvelles technologies** de paiement et de validation (Carte bancaire sans contact (Open payment), QR codes),
- prise en compte d'une solution de **Post-Paiement** permettant de payer les transports empruntés à l'usage réel,
- interopérabilité des supports avec les applications dites « **multiservices** » type carte ville.

- Les nouveautés en matière d'informations voyageurs

Une modernisation des équipements d'information sonore et visuelle sera mise en place :

- à bord des véhicules grâce à des écrans TFT (type tram) permettant de diffuser une information dynamique, en temps réel,
- sur les quais via des équipements type bornes d'information, écrans TFT ou moniteurs vidéo avec une information enrichie (vie du réseau, points d'intérêt à proximité,…),
- Dans les lieux publics type hall de gare, centre médical, galerie de centre commercial avec l'installation de panneaux ou d'écrans diffusant une information en temps réel.

Contact presse :
Direction de la communication
de l'Agglomération Côte Basque - Adour
06 08 75 87 49
05 59 44 74 58
www.agglo-cotebasque.fr